

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES - MAIRIE DE CHÂTEAUVIEUX

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CHÂTEAUVIEUX
N° 19 - 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi 22 mai à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTEAUVIEUX se sont réunis en Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste AILLAUD, Maire, convoqués le vendredi 16 mai conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 11

Étaient présents à la séance : AILLAUD Jean-Baptiste, *Maire*, TEXIER Michel, CORNAND Christine, SERRES Gilles, *Adjoint*, MASSE Julien, PACALET Nadine, VASSEUR Evelyne, BOYER Christian, GONCALVES Régine, *Conseillers Municipaux*.

Étaient absentes et excusées : BEZFAULT Marie-Laure qui a donné pouvoir à TEXIER Michel.
TEMPIER Nathalie qui a donné pouvoir à CORNAND Christine.

Quorum : 6

Christine CORNAND a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Don en faveur du TÉLÉTHON.

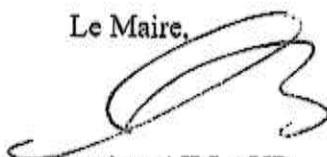
Monsieur le Maire propose le versement d'un don en faveur de l'Association Française contre la Myopathie dans le cadre du Téléthon 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

- **Décide** de faire un don de 300 € au Téléthon 2025 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de faire procéder au versement de cette somme à l'Association Française contre la Myopathie.

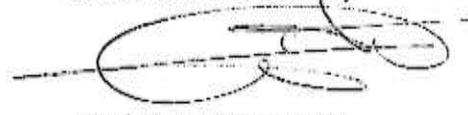
Ainsi fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,


Jean-Baptiste AILLAUD



Le secrétaire de séance,


Christine CORNAND

Date de publication sur le site internet : 26 MAI 2025